

Ecole Municipale des Sports

6 séances

5e période du 9 septembre au 18 octobre 2019		Activités	Sites sportifs
lundi	18h15 - 19h45	Futsal	Gymnase Roux
mardi	18h15 - 19h45	Tennis	Gymnase Roux
mercredi	15h00 - 16h30	VTT	Auberge de jeunesse
jeudi	18h15 - 19h45	Canoë-kayak (ouvert aux + de 8ans munis d'une attestation d'aisance aquatique)	Base nautique d'Isle
vendredi	18h15 - 19h45	Athétisme	Vélodrome - Stade Plein Air (repli au gymnase Roux en cas d'intempéries)

Comment ça marche ?

- Les inscriptions se font toute l'année à l'accueil de l'Espace Victor Basch, 27 rue Victor Basch et au sein des centres sociaux municipaux
- Informations : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Un cycle se déroule entre deux périodes de vacances scolaires
- Le règlement de 7€ (pour les saint-quentinois) ou 10€ (pour les autres personnes extérieures) par sport, par cycle et par enfant
- Pour plus d'informations appelez le 03 23 08 99 99

Éléments à transmettre pour actualiser ou créer les dossiers des familles

- 1 carte d'identité du représentant légal de l'enfant,
- La copie du jugement en cas de séparation des parents,
- 1 attestation d'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile,
- 1 copie de la page des vaccins du carnet de santé à jour,
- 1 copie de l'attestation carte vitale,
- 1 copie du livret de famille,
- 1 justificatif de domicile,

- le règlement de 7€ (pour les Saint-Quentinoises) ou 10€ (pour les autres personnes extérieures) par sport, par cycle et par enfant